

**COMMUNIQUE N°50 DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES
SOCIALES SUR LE FAUX TEST DE DIAGNOSTIC RAPIDE
DE LA MALADIE A CORONAVIRUS AU MALI**

Le Ministère de la Santé et des Affaires sociales informe l'opinion nationale et internationale que des individus malintentionnés, se présentant comme agents de santé, proposent des faux tests rapides de Covid-19 moyennant une forte somme d'argent.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales précise qu'à ce jour, il n'existe aucun test de diagnostic rapide de Covid-19 autorisé au Mali.

A cet effet, le Ministère de la santé et des Affaires sociales demande à toute la population de rester vigilante et de dénoncer ces mauvaises pratiques aux autorités sanitaires, à la Police et à la Gendarmerie.

Le Ministère Santé et des Affaires sociales se réserve le droit de poursuites judiciaires contre tout individu impliqué dans cette pratique.

Bamako, le 22 avril 2020
P/LE MINISTRE PO
Le SECRETAIRE GENERAL


Dr Mama COUMARE
Chevalier de l'Ordre National

